

MOLENBEEK-SAINTE-JEAN**Jamal Ikazban dépose plainte pour des propos tenus sur Vivacité**

Le député bruxellois et conseiller communal à Molenbeek, Jamal Ikazban (PS), a déposé plainte contre Baudouin Peeters, journaliste indépendant, pour des propos qu'il a tenu dans l'émission « C'est vous qui le dites » de la radio Vivacité.

« J'ai contacté le conseil de déontologie journalistique, qui va probablement introduire un dossier. Et une plainte est toujours en cours à l'instruction contre ce journaliste indépendant », commente Jamal Ikazban.

Lors de l'émission de Vivacité, Baudouin Peeters a été invité

à donner son avis sur la commune de Molenbeek-Sainte-Jean. Il a alors déclaré « *Jamal Ikazban le représentant des mosquées radicales qui prône la haine du juif, dans les quartiers.* »

EXCUSES DE LA RTBF

Des propos qui ne sont pas passés dans le chef du député bruxellois. « Il y a peu, des amis m'ont informé sur les propos scandaleux tenus à mon égard par un journaliste indépendant, sur Radio Vivacité (RTBF). Ce journaliste s'était permis de salir et stigmatiser la commune de Molenbeek et de

me diffamer », commente le député sur sa page Facebook. Par la suite, la RTBF a pris ses distances avec les propos tenus « *Nous tenions à rappeler que nous nous distançons des propos entendus sur notre antenne concernant le député Jamal Ikazban. Nous estimons que l'heure n'est pas à la polémique et tenions à présenter nos excuses à Monsieur Ikazban* », a-t-on pu entendre sur les ondes de Vivacité avant le lancement de l'émission de Benjamin Maréchal ce mardi matin. ●

I. A.